

Communiqué de l'ACIM du 4 juillet 2007

Publié le 4 juillet 2007
2 minutes

Faut-il baptiser le Minotaure ?



Tony Blair le Premier Ministre de Grande-Bretagne vient de se convertir au catholicisme sous l'influence de sa femme. Mais auparavant il a fait de son pays **le symbole du défi contre Dieu** par l'autorisation qu'il a donnée d'expérimenter sans contraintes sur les embryons.

Et notamment celle de se servir d'ovules de vaches comme support biologique au noyau porteur de l'hérédité de l'espèce humaine. Telle est la proposition de loi qu'il laisse au moment de son départ. Celle de donner l'autorisation aux scientifiques de créer de chimères.

Quel sera le statut de ces êtres qui seront humains à 95 ou 99 % et bovidés pour le reste selon la technique utilisée ? **Sur le plan légal, personne ne sait vraiment ce que seront ces Minotaures.**

Les évêques du Royaume-Uni donnent une réponse concernant le statut de ces créatures face à l'Eternité. **Pour les évêques d'Angleterre et du Pays de Galles ces êtres ont le statut humain**, y compris au stade embryonnaire, avec tous les droits que cela comporte ; et nous avons tous les mêmes devoirs vis-à-vis de cette fraction d'humanité qu'ils portent en eux que pour tous les autres hommes.

Bien sûr les évêques condamnent très fermement le type d'expériences qui aboutit à la création d'une humanité mélangée entre l'homme et l'animal.

Dr Jean-Pierre Dickès

Pour tout savoir sur l'ACIM

 [le site de l'ACIM](#)